

# Algérie (gaz de schiste) : mobilisations contre le régime et l'ingérence des multinationales pétrolières

jeudi 12 mars 2015, par [CHAPELLE Sophie](#), [PETITJEAN Olivier](#) (Date de rédaction antérieure : 6 mars 2015).

**Les mobilisations sociales enflent en Algérie, contre l'exploitation future des gaz de schiste, autorisée par le gouvernement. Ces forages, à proximité des villes et des oasis sahariens, menacent les précieuses ressources en eau. Total, l'État français, et d'autres multinationales, sont accusés d'ingérence, cinquante ans après les essais nucléaires menés par l'ancienne puissance coloniale dans le Sahara algérien. Basta ! et l'Observatoire des multinationales publient aujourd'hui un rapport sur les enjeux de cette mobilisation écologique et le rôle de la multinationale française.**

## Sommaire

- [Entre opacité et double \(...\)](#)
- [Inavouable fracturation \(...\)](#)
- [L'eau, « plus sacrée que \(...\)](#)
- [Produits chimiques mortels](#)
- [Le Sahara, terrain de jeu des](#)
- [Les voix d'In Salah réprimées](#)
- [« On pose les jalons d'une](#)

Le groupe français Total, d'autres multinationales pétrolières ainsi que le gouvernement algérien, sont dans la ligne de mire d'une contestation écologique et démocratique inédite en Algérie. Depuis le 31 décembre 2014, un mouvement citoyen opposé à l'exploitation des gaz de schiste secoue le pays (notre précédent article). Parti d'In Salah, une ville de 50 000 habitants au cœur du Sahara, proche des sites de forage, le mouvement accuse la multinationale pétrolière française de recourir à l'utilisation de la fracturation hydraulique sur leur territoire, alors même que cette technique fait l'objet d'une interdiction en France depuis 2011 [1]. Et dénonce l'inconséquence de l'entreprise publique Sonatrach et du gouvernement algérien qui font peser sur la région de graves risques de pollutions. Malgré la répression, le mouvement se poursuit. Pour en éclairer les ressorts et l'importance, et interroger le rôle de Total ainsi que des États algériens et français, *Basta !* et l'Observatoire des multinationales rendent public ce 6 mars un rapport sur Total et les gaz de schiste en Algérie (pour télécharger le rapport).

Tout part de la visite des ministres algériens de l'Énergie et de l'Environnement le 27 décembre 2014, dans le bassin d'Ahnet, dans l'immensité du Sud algérien, à 1200 km au Sud d'Alger. Ils viennent saluer le « succès » du premier forage pilote de gaz de schiste conduit par la Sonatrach, la compagnie nationale, devant un parterre de journalistes [2]. L'exploitation des gaz de schiste est rendue possible en Algérie par une nouvelle loi sur les hydrocarbures promulguée en 2013 [3]. La population d'In Salah se découvre voisine du « premier » site de forage, et prend connaissance du projet d'exploration par voie de presse. Très rapidement, la présence sur le forage de firmes

étrangères - notamment Halliburton, Schlumberger et Total - est évoquée sur les réseaux sociaux.

## **Entre opacité et double discours**

Total a effectivement remporté le 22 décembre 2009 un appel d'offre pour acquérir près de 49% (la majorité revenant à la compagnie nationale Sonatrach) du permis « d'exploration et d'exploitation Ahnet » [4]. Or, « *les dates ne concordent pas* », pointe un observateur algérien. Un permis ayant été accordé fin 2009 pour une durée de cinq ans, il n'aurait dû arriver à expiration qu'à la fin de l'année 2014 et non en juin, comme l'affirme la multinationale. Contactée par Basta ! et l'Observatoire des multinationales, Total n'a pas souhaité répondre à nos demandes de précisions.

## **Inavouable fracturation hydraulique**

Fin février, alors que la répression s'accroît à l'encontre des citoyens d'In Salah, l'eurodéputé écologiste José Bové publie une tribune qui met en doute les affirmations du géant français. « *Le simple fait que Total songe à exploiter le gaz de schiste dans le désert montre une fois de plus que cette entreprise est criminelle* », écrit-il [5]. Le 2 mars, Total dément l'information sur twitter : « *Pas de production, d'exploitation, ni de demande de permis pour Total.* »

La compagnie pétrolière assure ne plus être impliquée dans l'exploration de « *gaz de schiste* » en Algérie. Mais elle ne dit rien sur le « *tight gas* », un autre gaz non conventionnel, piégé dans des roches très compactes, dont l'exploitation nécessite aussi de recourir à la fracturation hydraulique. Or, c'est bien du « *tight gas* » qu'était censée receler la concession d'Ahnet. Si Total en était arrivé au point de négocier les conditions commerciales d'exploitation avec l'Algérie, des forages exploratoires ont dû avoir lieu. Sinon, comment estimer les réserves de gaz « probables » enfouies sous les dunes à l'Ouest d'In Salah ? Par ailleurs, même si elle s'est retirée d'Ahnet, l'entreprise détient encore une autre concession de *tight gas* à l'Ouest de l'Algérie, à Timimoun (37,5 % des parts pour Total, 51 % pour Sonatrach et 11,25 % pour Cepsa, une compagnie espagnole) avec une mise en production fixée en 2017 [6]. Si la filiale de Total en Algérie reconnaît son implication, elle botte en touche lorsque la question du recours à la fracturation hydraulique est évoquée [7].

« *Total joue sur les mots et les nuances pour gagner du temps*, commente Hacina Zegzeg, engagée dans le mouvement à In Salah. *Notre revendication concerne le refus de l'exploitation par fracturation hydraulique* » Les activistes algériens voient dans la décision gouvernementale d'ouvrir la voie aux gaz de schiste la marque de l'influence des multinationales pétrolières. La campagne de forages pilotes lancée par la Sonatrach semble avoir pour principal objectif de prouver l'existence de réserves de gaz de schiste, pour mieux amadouer les entreprises étrangères. Une manière d'assumer à leur place les investissements - et donc les risques financiers - de l'exploration [8].

## **L'eau, « plus sacrée que le pétrole »**

Problème : le recours à la fracturation hydraulique pose crûment la question des ressources en eau, en plein Sahara. La consommation intensive d'eau et la pollution des nappes souterraines et de surface constituent autant de menaces, qui sont au cœur des préoccupations du mouvement citoyen d'In Salah. Dans cette zone aride, la pollution des eaux est perçue comme « *une question de vie ou de mort* », relate Hocine Malti, ancien cadre de la Sonatrach. L'agriculture, permise par l'irrigation des palmeraies, est la principale source de revenus de la population.

La demande officielle de moratoire sur le gaz de schiste, cosignée par des experts algériens et adressée le 21 février au président Abdelaziz Bouteflika, met en exergue ces risques environnementaux - pollution de l'eau, de l'air, séismes - et les répercussions sur la santé [9]. « *La première revendication est qu'il n'est pas question de faire des investissements qui touchent à l'eau, observe Ghazi Hidouci, ancien ministre de l'Économie et des Finances d'Algérie entre 1989 et 1991 [10]. Les habitants ont bien compris que l'eau est plus sacrée que le pétrole* ».

## **Produits chimiques mortels**

La Sonatrach assure de son côté maîtriser la technique de fracturation. La compagnie l'aurait initiée à Hassi Messaoud, au Nord-Est d'In Salah dès 1956 pour des gisements pétroliers. Elle aurait fracturé en moyenne 50 puits par an sur ce champ, entre 2006 à 2010. « *Ces forages, tout comme le reste des puits conventionnels, ont traversé des nappes aquifères sans pour autant avoir eu un impact sur l'environnement* », plaide Said Sahnoun, PDG par intérim de la Sonatrach [11]. La compagnie assure également qu'elle ne lésinera pas sur les mesures de protection de l'environnement. Or, l'expérience prouve qu'il existe toujours une proportion non négligeable de puits défectueux, même aux États-Unis. Guère convaincus par la communication rassurante des autorités algériennes, des habitants d'In Salah décident de pénétrer le 3 février sur le site du forage. Via des photos et vidéos postées sur les réseaux sociaux, ils dénoncent l'absence de traitement des eaux et des boues de forage, désavouant les propos de la compagnie nationale.

Les activistes découvrent également la présence de produits chimiques, comme l'Ezeflo110, servant à la facturation hydraulique. Ces substances extrêmement dangereuses sont posées sur de simples palettes alors qu'elles devraient être stockées dans des lieux protégés. De quoi mettre en doute la capacité de la Sonatrach à maîtriser la gestion des déchets et le stockage de produits chimiques mortels. La présence d'Halliburton sur le site est également confirmée par plusieurs sacs appartenant à la compagnie. Celle-ci interviendrait en appui technique de la fracturation hydraulique, et non directement comme opérateur.

## **Le Sahara, terrain de jeu des expérimentations françaises ?**

Les craintes des habitants d'In Salah sont d'autant plus fortes que la région n'en est pas à ses premières expérimentations technologiques. Les forages pilotes par fracturation hydraulique rappellent aux populations sahariennes la dramatique période des essais nucléaires français dans le sud du pays, à Reggane, dans les années 1960, dont la population locale souffre encore. « *J'en déduis qu'ils expérimentent, témoigne une habitante d'In Salah. Que nous sommes, comme nos concitoyens de Reggane, le terrain de prédilection des expérimentations françaises.* » « *L'anniversaire de ces essais était jusque-là évoqué dans le silence le plus total, observe Ghazi Hidouci. Cette année, cela a fait grand bruit. Au Sahara les gens ont parlé, se sont montrés, cela a pris une résonance politique.* »

Un demi-siècle plus tard, les tensions restent vives en Algérie au sujet d'une éventuelle ingérence de l'ancienne puissance coloniale. De nombreux habitants ont en tête le projet d'accord de partenariat entre le président algérien et le ministre des Affaires étrangères français Laurent Fabius, dont la presse s'est faite l'écho en 2012. Cet accord viserait à permettre aux entreprises françaises d'expérimenter des techniques alternatives à la fracturation hydraulique en Algérie [12]. « *Il n'existe, à notre connaissance, aucun accord de ce type* », indique une source diplomatique française. Le sujet du gaz de schiste « *n'est pas discuté dans le cadre de notre dialogue bilatéral avec l'Algérie* », assure-t-on. Les récents propos de l'Ambassadeur de France à Alger concernant un

« *renforcement du partenariat français avec l'Algérie* », impliquant les gaz de schiste auraient été déformés [13].

### **Les voix d'In Salah réprimées**

Le gouvernement algérien n'a pour l'instant pas répondu à la demande de moratoire envoyée par le mouvement citoyen d'In Salah le 21 février. Ces dernières semaines, les dirigeants ont tenu des propos contradictoires, minimisant dans un premier temps le problème en déclarant qu'il ne s'agissait que de projets pilotes voués à s'arrêter, et que la décision de développer le gaz de schiste n'interviendrait pas avant plusieurs années. D'autres interventions tendent plutôt à présenter le gaz de schiste comme un fait accompli.

A l'occasion des mobilisations nationales contre le gaz de schiste en Algérie le 24 février, Abdelaziz Bouteflika s'est montré plus clair, en affirmant sa volonté de faire « *fructifier* » et de « *tirer profit* » de tous les hydrocarbures, dont les gaz de schiste qualifiés de « *dons de Dieu* ». Le 28 février, au 62<sup>e</sup> jour de la contestation, le mouvement citoyen d'In Salah est sévèrement réprimé, après avoir alerté sur une possible utilisation de la fracturation hydraulique par la compagnie Halliburton, sur un deuxième puits d'exploration. « *Cette répression s'est poursuivie jusqu'au centre-ville par le saccage de la Place de la Résistance, lieu symbolique du mouvement citoyen* », dénoncent les collectifs français opposés au pétrole, gaz de schiste et de houille [14].

### **« On pose les jalons d'une pensée écologique en Algérie »**

L'engouement du gouvernement algérien pour les hydrocarbures non conventionnels s'explique par son inquiétude face à l'épuisement progressif des ressources conventionnelles, dont le pays est extrêmement dépendant d'un point de vue économique. Pour beaucoup d'observateurs, la stabilité politique du régime dépend de sa capacité à acheter la paix civique en maintenant des budgets sociaux suffisamment élevés. Paradoxe : le choix d'investir directement dans l'exploration, en assumant tous les risques financiers et environnementaux, intervient à un moment où, ailleurs dans le monde, gaz de schiste et fracturations hydrauliques sont de plus en plus combattus.

« *L'avenir énergétique de l'Algérie n'est pas dans les schistes mais dans l'optimisation de nos ressources conventionnelles, le développement des énergies renouvelables, dans le mixte énergétique et dans les économies d'énergies* », écrivent les habitants mobilisés d'In Salah au président Bouteflika. Des revendications qui font progressivement tâche d'huile dans le pays, reprises d'un bout à l'autre des provinces sahariennes. « *Il y a différents groupes de réflexion sur l'environnement, le développement durable. On est en train de poser les jalons d'une pensée écologique en Algérie* », espère une militante. La démocratie verte chassera-t-elle la répression kaki ?

**Sophie Chapelle et Olivier Petitjean**

---

**P.-S.**

\* « Gaz de schiste : les Algériens se mobilisent contre le régime et l'ingérence des multinationales pétrolières » :

<http://www.bastamag.net/Gaz-de-schiste-les-Algeriens-se-mobilisent-contre-le-regime-et-l-ingerence-des>

\* Cet article comprend des illustrations qui ne sont pas reproduites ici. Se reporter à l'original.

---

## Notes

[1] Conformément à [la loi du 13 juillet 2011](#)

[2] [Lire cet article](#)

[3] Consulter la loi sur les hydrocarbures [en cliquant ici](#)

[4] [Voir ici](#) ]. Total espère alors démarrer l'exploitation en 2015 et estime le potentiel du permis à 700 millions de barils équivalent pétrole. Des négociations avec le gouvernement algérien sont entamées en 2011. Mais alors qu'en France, organisations altermondialistes et écologistes s'apprêtent à lancer une campagne demandant à Total de se retirer de la concession et de ne pas recourir à la fracturation hydraulique, c'est la surprise [[Total en Algérie est ciblé par la campagne Requins 2015 : [voir ici](#) ]. Fin janvier 2015, pendant que les mobilisations citoyennes d'In Salah gagnent Alger, Total précise ne plus être présent sur la concession d'Ahnet. Pourquoi ce revirement ?

Un accord sur les conditions fiscales et commerciales de l'exploitation de ce gisement n'aurait pas abouti, explique Total [[Lire [cet article](#) de Jeune Afrique ; voir aussi MEES, Vol. 58 n. 8, 20 février 2015, p.8.

[5] Lire [la tribune](#) de José Bové sur Mediapart.

[6] Voir [le site internet](#) de Total

[7] Lire [cet article](#) d'Algérie Focus

[8] C'est ce que déclare franchement un cadre de Total interrogé par la revue spécialisée MEES, Vol. 58 n. 8, 20 février 2015, p.8

[9] Télécharger le texte intégral de demande de moratoire [en cliquant ic](#)

[10] Entretien réalisé par Basta ! et l'observatoire des multinationales le 19 février 2015.

[11] Lire sa déclaration sur [le site de la Sonatrach](#)

[12] [Lire cet article](#)

[13] Le site d'information algérien [Echoroukonline.com](#) aurait ajouté la mention « gaz de schiste » dans une phrase générale sur les relations franco-algériennes : « Le renforcement du partenariat français avec l'Algérie est l'une des priorités de l'Hexagone pour hisser les relations économiques entre les deux pays » est ainsi devenu « le renforcement du partenariat français avec l'Algérie dans ce domaine [gaz de schiste] est l'une des priorités de l'Hexagone pour hisser les relations économiques entre les deux pays ». En réponse à la question d'un journaliste lors de sa conférence de presse à Tlemcen, l'ambassadeur a tenu les propos suivants : « C'est aux

autorités algériennes de prendre leur décision concernant les questions liées au gaz de schiste. Nous, nous avons eu un débat en France très compliqué également, mais les décisions ont été prises. Donc nous respectons naturellement ce qui sera décidé en Algérie. (...) Il n'y a pas d'initiative de la société Total dans le domaine du gaz de schiste qui ne serait pas pleinement demandée et coordonnée avec les autorités algériennes ».

[14] [Lire le communiqué](#)